

L'État aujourd'hui en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Vue de Marseille

n° 2 - Mars 2010



Sommaire

Actualités

Les résultats des élections régionales
Clôture des Etats Généraux de l'Industrie

Éclairage

Les engagements du Grenelle de
l'environnement en Provence-Alpes-
Côte d'Azur

Le climat, l'air et l'énergie au cœur
d'un futur schéma régional

Quand le secteur du bâtiment se
met au vert

Agriculture biologique : Provence
- Alpes - Côte d'Azur en tête

Des « réservoirs de biodiversité »
bientôt localisés

Europe

Projet d'emploi des femmes parents
isolés

Agir pour la mixité et l'égalité
professionnelles entre les hommes
et les femmes

Annexe

Les 123 conseillers régionaux

Directeurs de la publication : Gilles BARSACQ, secrétaire général pour les affaires régionales, François PROISY, directeur de cabinet du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. • Rédacteurs en chef : Tessa FRECHIER-MEY, chef du bureau de la communication interministérielle, Bernard LACHEZE. • Rédacteurs : Tessa Fréquier-Mey, Bernard LACHEZE, Axelle ROY et Sylviane SCHAEFFER (DREAL). • Secrétariat de rédaction et infographie : Frédérique GOUAS. • Crédits photo : Préfecture des Bouches-du-Rhône.



Éditorial



Ce numéro paraît à l'issue du second tour du scrutin régional qui a permis l'élection des 123 conseillers régionaux composant la nouvelle assemblée. C'est un temps fort de la vie démocratique régionale qui a permis de renouveler le Conseil Régional, l'un des partenaires essentiels de l'État dans la région. En effet, non seulement dans le cadre du contrat de projets Etat-Région mais également dans la gestion des programmes européens, l'Etat et la Région, associés avec d'autres collectivités comme les conseils généraux, sont engagés dans la programmation et le financement de programmes pluriannuels de projets importants pour l'avenir de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur : 1 670 Millions d'euros de subventions cumulées de l'Etat et du Conseil Régional sur 7 ans dans le cadre du contrat de projets, 870 millions d'euros mobilisés au titre des fonds structurels européens, voilà qui donne la mesure des efforts consentis pendant la période 2007-2013.

Malgré la crise, conscients des enjeux, Etat et Région ont ensemble joué le rôle qui leur incombe en ne tenant compte que de l'intérêt et du rayonnement de la région. Ce qui est vrai pour le présent le demeure pour le futur et avec la nouvelle assemblée nous allons aborder en 2010 le rendez-vous essentiel de la révision à mi-parcours du contrat de projets. Nous avons ensemble à intégrer dans nos réflexions les choix stratégiques que l'évolution du monde nous impose sans remettre en cause nos priorités de 2006 qui demeurent pour l'essentiel d'actualité. Restent à prendre en compte désormais les impératifs de la sortie de crise, les exigences contenues dans le Grenelle de l'Environnement et les fruits des progrès liés au champ de l'innovation. Sans oublier que nous avons à tirer les leçons des évaluations à conduire pour être meilleurs garants de la bonne utilisation des deniers publics et plus efficaces dans nos domaines respectifs de compétence.

Michel SAPPIN

Préfet de la zone de défense Sud

Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Préfet des Bouches-du-Rhône



Mise sous pli 2^{ème} tour des élections régionales 2010 au parc Chanot à Marseille



Le saviez-vous ?

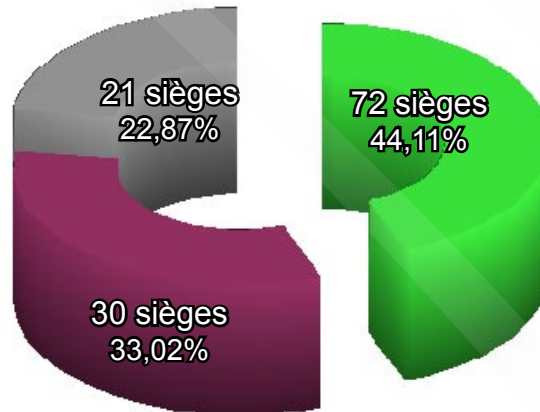
Avant 1982, les conseillers régionaux étaient élus au suffrage universel indirect parmi un collège électoral composé des parlementaires de la région, des maires des grandes villes, des représentants désignés par les autres maires et des représentants des conseils généraux. La loi du 2 mars 1982 a institué l'élection des conseillers régionaux au suffrage universel direct, dans le cadre des départements, pour un mandat de six ans renouvelable. La première élection a eu lieu le 16 mars 1986.

Le projet de loi sur la réforme des collectivités territoriales fixe leur mandat à quatre ans et prévoit qu'un seul conseiller territorial siège à la fois au sein du conseil général et du conseil régional à partir de 2014.

Les élections régionales en Provence-Alpes-Côte d'Azur : Les résultats

Les élections régionales se sont déroulées le dimanche 14 mars 2010, pour le premier tour et le dimanche 21 mars 2010, pour le second tour.

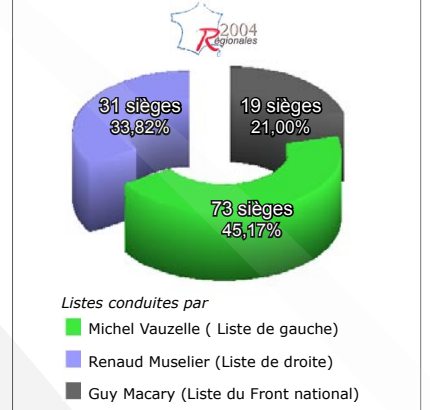
Les résultats du 2^{ème} tour



Listes conduites par

- Michel Vauzelle « Notre région rassemblée..., solidaire et écologique »
- Thierry Mariani « La France change, ma région doit changer aussi »
- Jean-Marie Le Pen « Front National »

Rappel des résultats du 2^{ème} tour en 2004

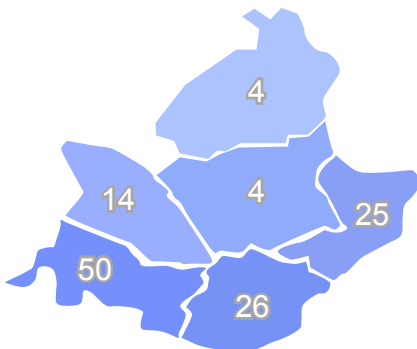


Listes conduites par

- Michel Vauzelle (Liste de gauche)
- Renaud Muselier (Liste de droite)
- Guy Macary (Liste du Front national)

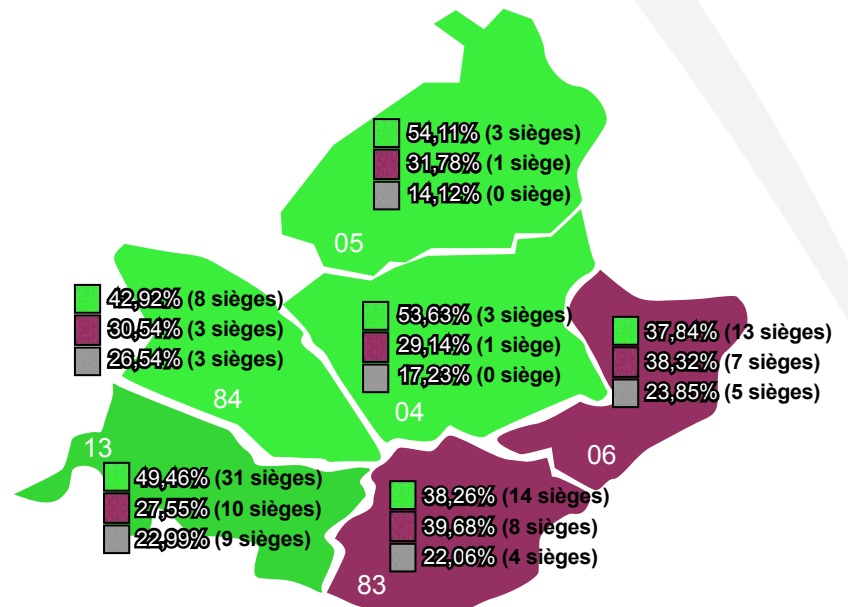
La répartition des sièges des conseillers régionaux en PACA

123 conseillers régionaux ont été élus et se sont répartis de la manière suivante par département :



La liste des conseillers régionaux est consultable en *Annexe*.

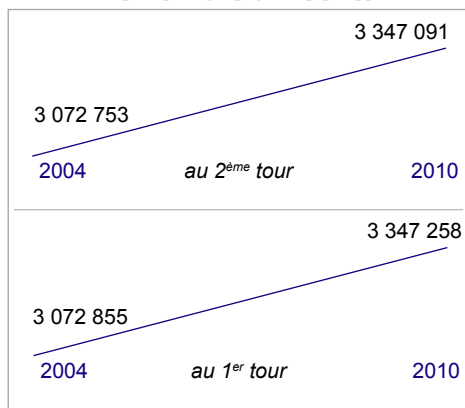
Les résultats par département



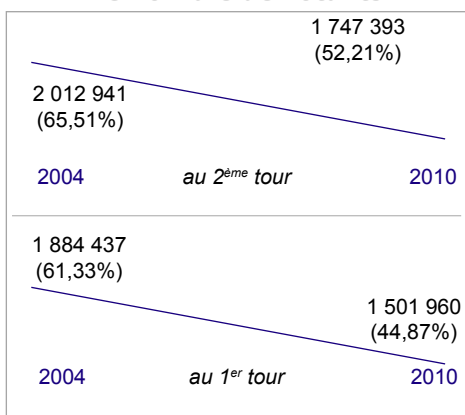
Le saviez-vous ?

Le poids moyen d'une enveloppe contenant les documents électoraux était de 93 grammes pour 18 documents pour le 1^{er} tour. Il était de 31 grammes pour 6 documents pour le 2^{ème} tour.

Le nombre d'inscrits



Le nombre de votants

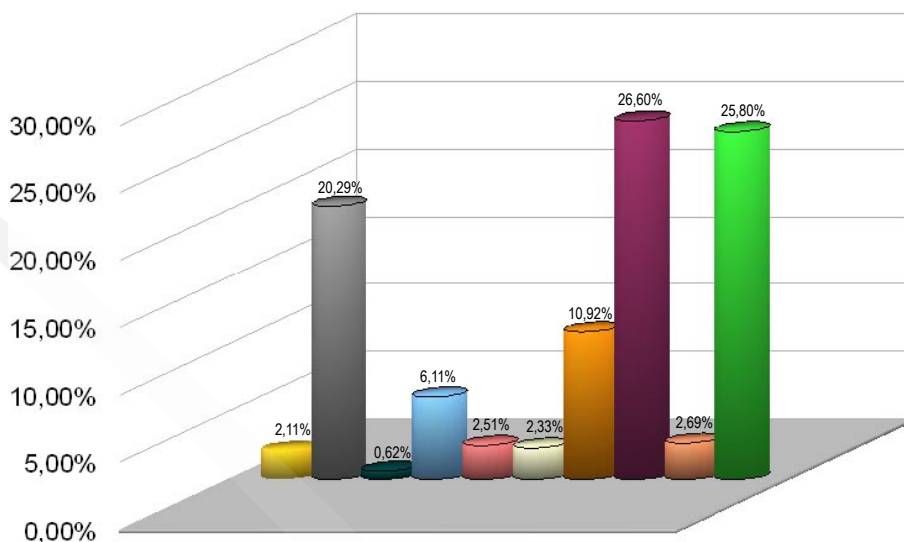


Quelques chiffres

La région PACA compte 4007 bureaux de vote, répartis de la manière suivante :

- Alpes-de-Haute Provence : 276
- Hautes-Alpes : 223
- Alpes-Maritimes : 920
- Bouches-du-Rhône : 1269
- Var : 866
- Vaucluse : 453

Les résultats du 1^{er} tour

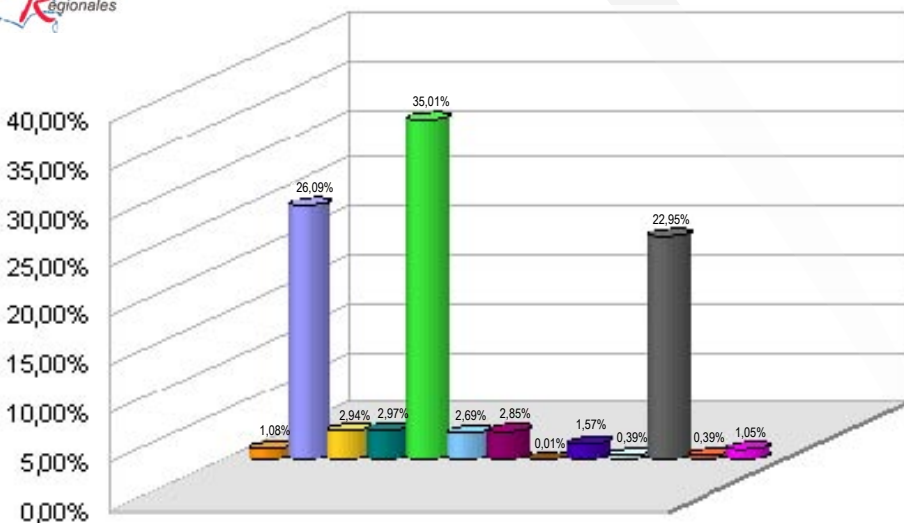


Listes conduites par

- Pierre Godard «Gauche sociale écologiste»
- Jean-Marie Le Pen «Front national»
- Isabelle Bonnet «Lutte ouvrière»
- Jean-Marc Coppola «Front de gauche»
- Catherine Levraud «Au centre avec Bayrou»
- Patrice Miran «Provence écologie Méd.»
- Laurence Vichnievsky «Europe écologie»
- Thierry Mariani «La France change»
- Jacques Bompard «Ligue du sud»
- Michel Vauzelle «Notre région rassemblée...»



Rappel des résultats du 1^{er} tour en 2004



Listes conduites par

- Alain Persia (Liste divers droite)
- Renaud Muselier (Liste de droite)
- Alain Vauzelle (Liste d'extrême droite)
- Aline Vidal-Daumas (Liste Chasse,pêche,nature et trad.)
- Michel Vauzelle (Liste divers gauche)
- Samuel Johsua (Liste d'extrême gauche)
- Patrice Miran (Liste écologiste)
- Franck Vidal (Liste «divers»)
- Philippe Sanmarco (Liste divers gauche)
- Abel Djerari (Liste «divers»)
- Guy Macary (Liste du Front national)
- Jérôme de Rocquigny (Liste divers droite)
- Jean-Marie Mure-Ravaud (Liste divers droite)



Le saviez-vous ?

Relativement proche de celui de la France, le profil de l'industrie régionale est diversifié à l'exception de l'industrie automobile qui n'est représentée que par quelques sous-traitants. Il se caractérise également par une dichotomie entre un maillage de petites entreprises de moins de 10 salariés et la présence marquée de grands établissements.

Les principaux secteurs industriels dans la région sont : la pétrochimie (32% du raffinage français est effectué dans la région), 17% des exportations de la région), la construction aéronautique et navale (10,3% de exportations régionales), l'industrie agroalimentaire (5% des exportations régionales), la micro-électronique (4% des exportations régionales).

L'industrie est notamment particulièrement dynamique dans le secteur des composants électroniques, de la pharmacie, de l'eau-gaz-électricité et celui des équipements mécaniques.

Quelques chiffres

L'emprunt national va consacrer 6,5 Md€ spécifiquement à l'industrie, à l'automobile, à l'aéronautique, au numérique, à la santé et à la chimie verte.

La région Provence Alpes Côte d'Azur :

- 3^{ème} en terme de population.
- Production du secteur industriel représente **11%** du PIB régional contre **16%** du PIB national.
- L'emploi industriel : **11%** de l'emploi régional contre **13%** sur le plan national ; **44%** ouvriers contre **55%** niveau national, **16%** de cadres contre **14%** niveau national.

Clôture des Etats Généraux de l'Industrie 23 mesures annoncées pour soutenir l'industrie française



C'est dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, sur le site d'Eurocopter, symbole de l'excellence industrielle à la française, que le Président de la République a choisi de venir conclure les Etats Généraux de l'Industrie.

« La France n'aura pas de croissance durable sans une industrie forte »
Nicolas Sarkozy, Marignane, 4 mars 2010

250 réunions dans les 22 régions françaises et en Outre-Mer

Quatre mois d'activité des groupes de travail au niveau régional et national, des contributions aussi diverses que variées et une mobilisation rare ont permis de faire un diagnostic précis de l'industrie française et de conduire par là une réflexion d'ensemble sur l'avenir de l'Industrie. Si l'industrie française

souffre de la concurrence internationale, d'une innovation et d'un investissement insuffisants, ses atouts et son potentiel sont en revanche nombreux et importants. Et c'est justement eux que les propositions faites par les groupes de travail entendaient mettre en valeur.

23 mesures annoncées par le Président de la République

23 mesures pour redonner à l'industrie française la place qui lui revient, depuis le soutien au verdissement des process industriels et à l'innovation

jusqu'à la mise en place d'un médiateur de la sous-traitance en passant par la réorganisation du système de financement des investissements.

Des propositions des groupes de travail de la région retenues

Les membres des groupes de travail qui s'étaient réunis en région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont constaté que parmi les 1000 propositions d'actions en faveur de l'industrie recensées sur le plan national, certaines des leurs avaient ainsi été retenues, telles les

prêts verts bonifiés pour favoriser les investissements «propres» des entreprises (500 millions de soutien public), le « biseau seniors juniors » pour la transmission des savoirs industriels stratégiques ou la valorisation de l'industrie auprès des jeunes.



Plus d'informations sur
www.legrenelle-environnement.fr

Potentiel de création énergétique des filières en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Hydroélectricité (capacités de développement à l'étude)	2 000 GWh*
Bois-énergie	2 340 GWh*
Biomasse agricole	1 850 GWh*
Géothermie	étude en cours
Solaire PV sur toiture	3 520 GWh*
Solaire en centrales au sol	5 785 GWh*
Eolien terrestre	2 970 GWh*
Eolien en mer	étude en cours
Economie d'énergie dans l'industrie	étude en cours
Economie d'énergie dans le bâtiment	étude en cours

*1 GWh correspond à une consommation électrique annuelle d'environ 125 personnes (consommation électrique totale à savoir : domestique, éclairage public...).

Le saviez-vous ?

La territorialisation du Grenelle en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pour répondre à ces engagements, les services de l'Etat régionaux ont ouvert plusieurs chantiers :

- le comité régional de suivi de la mise en œuvre du Grenelle, co-présidé par l'Etat et la Région, s'est tenu le 8 juillet 2009 ;
- une convention Etat – Région 2009-2013 sur la territorialisation du Grenelle a été signée en octobre 2009 ;
- le président du Conseil Régional a été sollicité afin que soient mis en place les 5 comités opérationnels de suivi prévus lors du comité régional, qui visent à élaborer ou à consolider des documents stratégiques au niveau régional (Schéma Régional Climat Air Energie - Profil environnemental - Schéma Régional de Cohérence Ecologique - Suivi des Agendas 21 - Plan Régional Santé Environnement).



Les engagements du Grenelle de l'environnement en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le climat, l'air et l'énergie au cœur d'un futur schéma régional

L'Europe et La France portent des objectifs ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Pour y parvenir le renforcement du rythme de développement des énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique sont deux actions.

C'est dans cette optique que le projet de loi Grenelle II prévoit la réalisation d'un schéma régional du climat de l'air et de l'énergie. Ce nouveau schéma régional suppose au préalable l'identification des conditions permettant la valorisation des potentiels énergé-

que qu'il s'agisse des économies d'énergies ou des énergies renouvelables. A cette fin, l'ADEME, la DREAL et le Conseil Régional font actuellement réaliser une série d'études dont les premiers résultats témoignent des potentiels de création énergétique dans des filières comme l'hydroélectricité, bois-énergie, la biomasse agricole, le solaire PV sur toiture, solaire en centrales au sol, l'éolien... dont l'addition pourrait représenter entre 15 et 20% de la consommation régionale d'énergie.

Quand le secteur du bâtiment se met au vert...

Derrière l'appellation d'état-major « Plan Bâtiment Grenelle » se cache un véritable défi et un enjeu pour l'ensemble du secteur bâtiment : la mise en œuvre et le déploiement des mesures du programme de réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre des bâtiments.

Lancé depuis plus d'un an, ce plan suppose notamment une implication exemplaire des maîtres d'ouvrage publics dans sa mise en œuvre tant par l'importance et l'hétérogénéité du patrimoine bâti qu'ils possèdent que par leur positionnement d'acteurs indispensables pour la mobilisation des territoires et l'information du public.

C'est ainsi qu'au 15 mars 2010, l'Etat a d'ores et déjà lancé de son côté l'audit de 2,8 millions de m² de bâtiments chauffés lui appartenant pour définir les trajectoires d'entretien et de rénovation de ces bâtiments qui permettront d'atteindre les objectifs du Grenelle sur son parc.

Cette volonté de mettre en place les conditions d'un développement durable et res-

ponsable a conduit à la fixation d'objectifs pour les bâtiments publics (loi Grenelle I du 3 août 2009) :

- Toutes les constructions neuves faisant l'objet d'une demande de permis de construire déposée à compter de la fin 2010 devront être à « basse consommation » (BBC).
- Les consommations d'énergie du parc des bâtiments existants devront être réduites de 38% d'ici 2020.
- Tous les bâtiments de l'Etat et de ses établissements publics seront soumis à un audit d'ici à fin 2010. L'objectif est, à partir du diagnostic ainsi établi, d'engager leur rénovation d'ici à 2012 avec traitement de leurs surfaces les moins économes en énergie. Cette rénovation aura pour objectif de réduire d'au moins 40% les consommations d'énergie et d'au moins 50% les émissions de gaz à effet de serre de ces bâtiments dans un délai de huit ans.
- A l'instar de sa propre démarche l'Etat incitera les collectivités territoriales, dans le respect de leur libre administration, à engager un programme de rénovation de leurs bâtiments en matière d'économie d'énergie.

Éclairage



Agriculture biologique : Provence - Alpes - Côte d'Azur en tête



Le nouveau logo agréé par l'Europe pour la promotion de l'agriculture biologique (AB).



Le saviez-vous ?

Le Grenelle oriente et accompagne la transformation de l'agriculture :

- développement de l'agriculture biologique pour atteindre 6% de la surface agricole utilisée en 2012 et 20% en 2020 (voir l'article ci-contre sur l'agriculture biologique) ;
- doublement du crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique ;
- établissement d'une démarche de certification environnementale des exploitations (50% en 2012) ;
- généralisation des pratiques agricoles durables avec pour objectif le retrait d'ici fin 2010 des 40 substances les plus préoccupantes dans les produits phytosanitaires ;
- interdiction de l'épandage aérien des produits phytosanitaires, sauf dérogation ;
- introduction de l'intégration des prescriptions environnementales dans les signes officiels d'origine et de qualité, de façon volontaire et progressive.

Depuis deux ans, le marché du BIO se modifie en profondeur. La demande ne cesse de croître, encouragée par de nouveaux modes de consommation plus éthiques. Désormais, toutes les moyennes et grandes surfaces proposent une large gamme de produits BIO. Acheter BIO est entré dans les mœurs, produire BIO est en passe de le devenir. L'année 2008 a marqué un tournant avec près de 13 300 exploitations agricoles françaises certifiées ou en conversion. L'agriculture BIO décolle en France et 2009 confirme cette dynamique : chaque jour on compte en moyenne dix nouvelles exploitations BIO.

La région Provence Alpes Côte d'Azur n'est pas en reste et avec plus de 9% de la surface agricole utile exploitée en mode de production biologique, elle se situe en tête des régions françaises. C'est en effet au total près de 1500 exploitations agricoles qui ont adopté ce mode de production. La dynamique est impressionnante avec **un taux de progression de 30% entre 2008 et 2009.**

Des « réservoirs de biodiversité » bientôt localisés

TVB... l'acronyme s'il n'est guère engageant recouvre l'identification d'un espace naturel protégé sur l'ensemble du territoire français appelé Trame Verte et Bleue.

Sous le vert, de grands ensembles naturels « réservoirs de biodiversité » et de corridors les reliant. Au bleu, les cours et masses d'eau. Cet ensemble complémentaire doit créer une continuité territoriale en formant un véritable réseau offrant la possibilité aux espèces animales et végétales de s'adapter aux changements climatiques à venir.

Trois étapes en séquencent la réalisation :
1- des orientations nationales apporteront des éléments de doctrine au niveau natio-

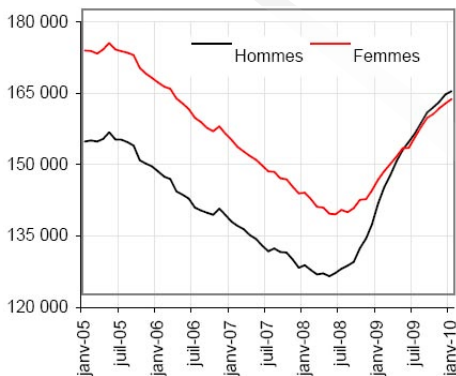
Lancé en 2007 par le Ministre de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Pêche, le plan Horizon 2012 a permis d'accompagner les agriculteurs qui souhaitent opter pour le mode de production biologique. Il est en parfaite adéquation avec les conclusions du Grenelle de l'environnement qui fixe un passage de 2% à 6% des surfaces agricoles françaises en bio d'ici 2012. Ce plan ambitieux et doté de moyens financiers conséquents permet non seulement d'accompagner les agriculteurs dans la phase sensible de modification des pratiques agricoles, mais soutient également la recherche, le développement et la formation. Par ailleurs, ce plan favorise la structuration des filières et vise à développer l'introduction de produits bio dans la restauration collective.

Localement, la collaboration de partenaires indispensables (Fédération Régionale «Bio de Provence» et la chambre régionale d'agriculture) permet d'assurer le développement cohérent de l'agriculture biologique et de ses débouchés participant ainsi à la nécessaire structuration de la chaîne économique.

nal, **2-** un Schéma Régional de Cohérence Ecologique (S.R.C.E) par région cartographiera les continuités écologiques et définira les mesures contractuelles nécessaires pour leur préservation ou leur restauration, **3-** les documents d'urbanisme (DTADD, SCoT, PLU et Cartes Communales) préciseront à l'échelle locale leur localisation et les éléments réglementaires.

Les S.R.C.E seront co-élaborés par le Conseil Régional et l'Etat. Un comité Régional TVB sera prochainement mis en place et rassemblera les collectivités territoriales, les gestionnaires d'espaces naturels et de réseaux, les associations agréées (composition fixée par décret).

Demands d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A, B, C en Provence-Alpes-Côte d'Azur

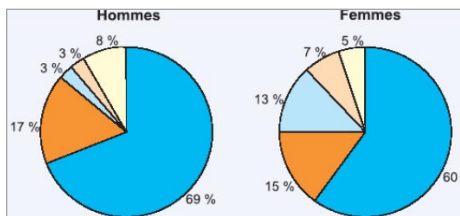


Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs : DIRECCTE PACA / SEPEs.

20% des femmes de 25 à 29 ans travaillent à temps partiel en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le travail à temps partiel est trois fois plus fréquent chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes.

Répartition des actifs de 25 à 29 ans ayant terminé leurs études selon le temps de travail et le type de contrat :



Légende :
■ CDI temps complet
■ CDI temps partiel
■ CDD temps complet
■ CDD temps partiel
■ Autres (indépendants...)

Source : INSEE - Recensement de la population de 2006.

Quelques chiffres

Les femmes dans les postes décisionnels en Europe :

- 16% de femmes occupent des postes influents dans les trois instances financières européennes.
- 6% de femmes dans les conseils d'administration français, 8% dans le reste de l'Europe.
- 48% de femmes françaises dans les conseils régionaux.
- 24% de femmes au Parlement Européen.

Projet d'emploi des femmes parents isolés Une action pour l'insertion sociale

Ce dispositif « Définition et mise en œuvre d'un projet d'emploi » soutenu par l'Union européenne, est issu d'une volonté partenariale de la Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité (DRDFE), de « Retravailler Provence » et de la caisse d'allocation familiale (C.A.F.) des Bouches-du-Rhône de construire une action de formation visant à agir sur l'insertion sociale à visée professionnelle.

L'ambition est de créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle et faciliter ainsi l'accès à l'emploi des femmes dont la situation de monoparentalité constitue un facteur fragilisant la vie familiale.

En facilitant l'accès aux modes d'accueil

des enfants de familles monoparentales et par une approche plus globale de la problématique sociale de la personne, la C.A.F. et la D.R.D.F.E. souhaitent aider les femmes à concilier vie professionnelle et vie familiale.

Reposant sur un principe de prévention et d'intervention sociale précoce, cette action répond aux attentes et aux besoins des femmes en situation de monoparentalité confrontées à l'isolement et à la précarité économique.

Entre 2006 et 2009, sur 58 personnes ayant suivi cette formation, 37% ont au moins 3 enfants à charge, 32% ne disposent d'aucune expérience professionnelle, plus de 71% ont obtenu un emploi et 15% ont pu accéder à une formation professionnelle.

Agir pour la mixité et l'égalité professionnelles entre les hommes et les femmes

Le 3 juin 2008 était signé l'accord cadre régional pour le développement de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes dans les très petites (TPE) et moyennes entreprises (PME), également soutenu par l'Union Européenne.

C'est l'occasion de souligner un premier bilan positif de la sensibilisation et de la promotion de l'égalité des chances auprès des entreprises adhérentes.

Cet accord définit trois axes de travail :

1. non seulement développer la conception d'outils pour la mixité et l'égalité professionnelles mais également professionnaliser les équipes de la Confédération Générale du Patronat des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME) et de l'Association pour la Gestion des Fonds d'assurance (AGEFOS PME) sur le sujet,

2. promouvoir le label égalité professionnelle et sensibiliser les entreprises,

3. valoriser l'action de la CGPME et de l'AGEFOS PME en partenariat avec la DRDFE.

Aujourd'hui, les objectifs ont atteint avec notamment :

- des « référents égalité » désignés dans chaque entité AGEFOS PME et CGPME régionale et départementale ;
- des personnes formées en 2009 par l'organisme « Retravailler » ;
- la création et la distribution d'un « kit égalité » (logos, adresses partenaires, power point de présentation et lettre type) ;
- l'accompagnement par le GIP d'entreprises désireuses de signer un contrat mixité ou égalité professionnelle, etc.

123 conseillers régionaux ont été élus et se sont répartis de la manière suivante :

Alpes-de-Haute-Provence (4 sièges)

Christophe CASTANER (Liste « Michel Vauzelle Notre région rassemblée, solidaire et écologique »). Colette CHARRIAU (Liste « Notre région rassemblée... »). Jean-Yves ROUX (Liste « Notre région rassemblée... »). Eliane BARREILLE (Liste « La France change, ma région doit changer aussi »).

Hautes-Alpes (4 sièges)

Joël GIRAUD (Liste « Michel Vauzelle Notre région rassemblée, solidaire et écologique »). Christine NIVOU (Liste « Notre région rassemblée... »). Bernard JAUSSAUD (Liste « Notre région rassemblée... »). Chantal EYMEOD (Liste « La France change, ma région doit changer aussi »).

Alpes-Maritimes (25 sièges)

Patrick ALLEMAND (Liste « Michel Vauzelle Notre région rassemblée, solidaire et écologique »). Christine MIRAUCHAUX (Liste « Notre région rassemblée... »). André ASCHIERI (Liste « Notre région rassemblée... »). Anne-Julie CLARY (Liste « Notre région rassemblée... »). Gérard PIEL (Liste « Notre région rassemblée... »). Joëlle FAGUER (Liste « Notre région rassemblée... »). Ladislav POLSKI (Liste « Notre région rassemblée... »). Pascale GERARD (Liste « Notre région rassemblée... »). Philippe MUSSI (Liste « Notre région rassemblée... »). Marie TARBOURIECH (Liste « Notre région rassemblée... »). Marc ORSATTI (Liste « Notre région rassemblée... »). Annabelle JAEGER (Liste « Notre région rassemblée... »). Charles LAUGIER (Liste « Notre région rassemblée... »). Gaston FRANCO (Liste « La France change, ma région doit changer aussi »). Dominique ESTROSI-SASSONE (Liste « La France change... »). Jean-Pierre GONZALEZ (Liste « La France change... »). Danièle TUBIANA (Liste « La France change... »). Richard GALY (Liste « La France change... »). Joëlle MARTINAUX (Liste « La France change... »). Pierre-Paul LEONELLI (Liste « La France change... »). Jean-Marie LE PEN (Liste « Front national »). Lydia SCHENARDI (Liste « Front national »). Hubert DE MESMAY (Liste « Front national »). Monique LARTIGUE (Liste « Front national »). Sébastien COPIN (Liste « Front national »).

Bouches-du-Rhône (50 sièges)

Michel VAUZELLE (Liste « Michel Vauzelle Notre région rassemblée... solidaire et écologique »). Aïcha SIF (Liste « Notre région rassemblée... »). Patrick MENNUCCI (Liste « Notre région rassemblée... »). Myriam LAMARE (Liste « Notre région rassemblée... »). Alain HAYOT (Liste « Notre région rassemblée... »). Annick DELHAYE (Liste « Notre région rassemblée... »). Jean-Louis CANAL (Liste « Notre région rassemblée... »). Gaëlle LENFANT (Liste « Notre région rassemblée... »). Jean-Yves PETIT (Liste « Notre région rassemblée... »). Marie-Arlette CARLOTTI (Liste « Notre région rassemblée... »). Jocelyn ZEITOUN (Liste « Notre région rassemblée... »). Anne MESLIAND (Liste « Notre région rassemblée... »). Gérard FRISONI (Liste « Notre région rassemblée... »). Sophie DEGIOANNI (Liste « Notre région rassemblée... »). Pierre SOUVET (Liste « Notre région rassemblée... »). Fatima ORSATELLI (Liste « Notre région rassemblée... »). Avi ASSOULY (Liste « Notre région rassemblée... »). Nathalie LEFEBVRE (Liste « Notre région rassemblée... »). Georges HOVSEPIAN (Liste « Notre région rassemblée... »). Françoise FLOUPIN (Liste « Notre région rassemblée... »). Luc LEANDRI (Liste « Notre région rassemblée... »). Nadia BOULAINSEUR (Liste « Notre région rassemblée... »). Hervé GUERRERA (Liste « Notre région rassemblée... »). Karima REZOUG (Liste « Notre région rassemblée... »). Mohamed

RAFAI (Liste « Notre région rassemblée... »). Heidia MAOUI (Liste « Notre région rassemblée... »). Bernard MOREL (Liste « Notre région rassemblée... »). Sophie CAMARD (Liste « Notre région rassemblée... »). Jacques LERICHOMME (Liste « Notre région rassemblée... »). Michèle TREGAN (Liste « Notre région rassemblée... »). Sébastien JIBRAYEL (Liste « Notre région rassemblée... »). Bernard DEFLESSELLES (Liste « La France change, ma région doit changer aussi »). Arlette FRUCTUS (Liste « La France change... »). Jean CHORRO (Liste « La France change... »). Monique ROBINEAU (Liste « La France change... »). Daniel SPERLING (Liste « La France change... »). Mireille BENEDETTI (Liste « La France change... »). Maurice BATTIN (Liste « La France change... »). Catherine GINER (Liste « La France change... »). Bruno GENZANA (Liste « La France change... »). Nora REMADNIA-PREZIOSI (Liste « La France change... »). Stéphane RAVIER (Liste « Front national »). Joëlle MELIN (Liste « Front national »). Stéphane DURBEC (Liste « Front national »). Marie-Claude AUCOUTURIER (Liste « Front national »). Gérald GERIN (Liste « Front national »). Valérie LAUPIES (Liste « Front national »). Laurent COMAS (Liste « Front national »). Elisabeth PHILIPPE (Liste « Front national »). Bernard MARANDAT (Liste « Front national »).

Var (26 sièges)

Robert ALFONSI (Liste « Michel Vauzelle Notre région rassemblée, solidaire et écologique »). Laurence VICHNIEVSKY (Liste « Notre région rassemblée... »). Marc VUILLEMOT (Liste « Notre région rassemblée... »). Mireille PEIRANO (Liste « Notre région rassemblée... »). Alain BOLLA (Liste « Notre région rassemblée... »). Sylvie MASSIMI (Liste « Notre région rassemblée... »). Philippe CHESNEAU (Liste « Notre région rassemblée... »). Elsa DI MEO (Liste « Notre région rassemblée... »). Joël CANAPA (Liste « Notre région rassemblée... »). Martine CARRIOL (Liste « Notre région rassemblée... »). Christian DESPLATS (Liste « Notre région rassemblée... »). Christine SANDEL (Liste « Notre région rassemblée... »). Claude MESANGROAS (Liste « Notre région rassemblée... »). Marie BOUCHEZ (Liste « Notre région rassemblée... »). Hubert FALCO (Liste « La France change, ma région doit changer aussi »). Josette PONS (Liste « La France change... »). Elie BRUN (Liste « La France change... »). Isabelle BOURGEOIS (Liste « La France change... »). Yannick CHENEVARD (Liste « La France change... »). Nadine CABITEN (Liste « La France change... »). Olivier AUDIBERT-TROIN (Liste « La France change... »). Sandra TORRES (Liste « La France change... »). Jean-Louis BOUGUEREAU (Liste « Front national »). Armelle DE PIERREFEU (Liste « Front national »). David RACHLINE (Liste « Front national »). Danièle LE GAC (Liste « Front national »).

Vaucluse (14 sièges)

Jean-Louis JOSEPH (Liste « Michel Vauzelle Notre région rassemblée, solidaire et écologique »). Cécile HELLE (Liste « Notre région rassemblée... »). Jacques OLIVIER (Liste « Notre région rassemblée... »). Stéphanie VAN MUYSEN (Liste « Notre région rassemblée... »). Pierre MEFFRE (Liste « Notre région rassemblée... »). Christine LAGRANGE (Liste « Notre région rassemblée... »). Alain GABERT (Liste « Notre région rassemblée... »). Anne-Marie HAUTANT (Liste « Notre région rassemblée... »). Jean-Michel FERRAND (Liste « La France change, ma région doit changer aussi »). Bénédicte MARTIN (Liste « La France change... »). Thierry MARIANI (Liste « La France change... »). Thibaut DE LA TOCNAYE (Liste « Front national »). Marie-Odile RAYE (Liste « Front national »). Frédéric BOCCALETTI (Liste « Front national »).